



Amende ratp majorée - ancienne adresse

Par **geisham**, le **16/09/2008** à **20:44**

Bonjour,

Mon père vient de m'appeler pour me dire qu'il a reçu à son domicile une amende majorée de la RATP de 180 euros. J'ai effectivement été verbalisée en mars pour non inscription du numéro de carte orange sur le coupon. Le contrôleur a du me demander mes papiers et relever mon ancienne adresse (celle de mes parents avant qu'ils ne déménagent). La contravention a du bien se balader jusqu'à ce que le postier trouve mon papa (il est tjs dans la même ville) et glisse l'enveloppe dans sa boîte aux lettres. Comment faire pour ne pas payer la majoration? je ne pouvais pas payer dans les temps n'ayant rien reçu...

Merci pour votre aide.

Geisham.